

ENQUETE PUBLIQUE

DU 13 DECEMBRE 2018 AU 15 JANVIER 2019

**IMPLANTATION DE QUATRE AEROGENERATEURS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE
GOURVILLETTE**

ANNEXE 2

EXTRAITS DE PRESSE VISANT LA PUBLICITE DE L'ENQUETE PUBLIQUE



PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur la commune de GOURVILLETTE

Il sera procédé du **jeudi 13 décembre au mardi 15 janvier 2018 inclus, soit durant 34 jours**, à une enquête publique préalable à l'autorisation unique d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de quatre machines sur la commune de GOURVILLETTE, déposée par la SARL GOURVILLETTE ENERGIES.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : SARL GOURVILLETTE ENERGIES, dont le siège se situe au 50 ter rue de Malte 75011 PARIS, Tel : 01 55 31 49 80.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr rubrique publications, sous rubrique consultations du public). Le dossier, comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, sera consultable sur ce même site durant l'enquête publique. Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Celles-ci seront consultables sur le site internet de la Préfecture et seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38 rue Réaumur 17000 La Rochelle ou il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de GOURVILLETTE où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public le mardi, jeudi de 14h00 à 17h30.

En ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit en mairie de GOURVILLETTE, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

Monsieur Gérard PARVERY, Fonctionnaire DDE en Retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, en mairie de GOURVILLETTE, dans les conditions suivantes :

- Jeudi 13 décembre 2018 de 14h00 à 17h30
- Mardi 18 décembre 2018 de 14h00 à 17h30
- Jeudi 20 décembre 2018 de 14h00 à 17h30
- Mardi 8 janvier 2019 de 14h00 à 17h30
- Jeudi 10 janvier 2019 de 14h00 à 17h30
- Mardi 15 janvier 2019 de 14h00 à 17h30

Il remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 123-15 du code de l'environnement.

A l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation unique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la SARL GOURVILLETTE ENERGIES.

Copie des rapport et conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement), à la Préfecture de la Charente, à la Sous-Préfecture de Saint-Jean-d'Angely et en mairie de GOURVILLETTE pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.



MEDIALEX
Annonces Légales & Formalités



35, Avenue des Peupliers - 35515 CESSON-SEVIGNE
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

BP 51579 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

annonces.legales@medialex.fr

<http://www.medialex.fr>

De la part de : Marine DECEROIT

DESTINATAIRE : **PREFECTURE DE LA CHARENTE
MARITIME / DRCTE / BAE
BEGUE**

Date et heure d'envoi : 13/11/2018 11:51:51

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : 71903161

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

**ENQUETE PUBLIQUE 2
COMMUNE GOURVILLETTE PROJET PARC EOLIEN**

Cette annonce paraîtra dans le(s) journal(aux) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

**L'HEBDO DE LA CHARENTE MARITIM
SUD-OUEST**

**CHARENTE MARITIME
CHARENTE MARITIME**

Le 13/12/2018 *ok*

Le 14/12/2018 *ok*

Olivier COLIN

Cette attestation doit être accompagnée du texte de l'annonce légale que vous nous avez envoyé.

35, Avenue des Peupliers - 35515 CESSON-SEVIGNE
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

BP 51579 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

annonces.legales@medialex.fr

<http://www.medialex.fr>

De la part de : **Elodie PERROTEAU**

DESTINATAIRE : **PREFECTURE DE LA CHARENTE
MARITIME / DRCTE / BAE
BEGUE**

Date et heure d'envoi : 16/11/2018 10:35:38

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **71905691**

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€, représentée par son Directeur Olivier COLIN , déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - EP2
PROJET PARC EOLIEN
COMMUNE DE GOURVILLETTE**

Cette annonce paraîtra dans le(s) journal(aux) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

**LA CHARENTE LIBRE
SUD-OUEST**

**CHARENTE
CHARENTE**

**Le 14/12/2018
Le 13/12/2018**

Olivier COLIN 

Cette attestation doit être accompagnée du texte de l'annonce légale que vous nous avez envoyé.



MEDIALEX
Annonces Légales & Formalités



35, Avenue des Peupliers - 35515 CESSON-SEVIGNE
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

BP 51579 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

annonces.legales@medialex.fr

<http://www.medialex.fr>

De la part de : **Marine DECEROIT**

DESTINATAIRE : **PREFECTURE DE LA CHARENTE
MARITIME / DRCTE / BAE
BEGUE**

Date et heure d'envoi : 13/11/2018 11:38:50

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **71903153**

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€, représentée par son Directeur Olivier COLIN , déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

**ENQUETE PUBLIQUE 1
COMMUNE GOURVILLETTE PROJET PARC EOLIEN**

Cette annonce paraîtra dans le(s) journal(aux) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

**L'HEBDO DE LA CHARENTE MARITIM
SUD-OUEST**

**CHARENTE MARITIME
CHARENTE MARITIME**

Le 22/11/2018 *ok*

Le 23/11/2018 *ok*

Olivier COLIN

Cette attestation doit être accompagnée du texte de l'annonce légale que vous nous avez envoyé.



MEDIALEX
Annonces Légales & Formalités



35, Avenue des Peupliers - 35515 CESSON-SEVIGNE
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

BP 51579 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

annonces.legales@medialex.fr

<http://www.medialex.fr>

De la part de : Elodie PERROTEAU

DESTINATAIRE : **PREFECTURE DE LA CHARENTE
MARITIME / DRCTE / BAE
BEGUE**

Date et heure d'envoi : 16/11/2018 10:38:26

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : 71905685

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
PROJET PARC EOLIEN
COMMUNE DE GOURVILETTE**

Cette annonce paraîtra dans le(s) journal(aux) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

**LA CHARENTE LIBRE
SUD-OUEST**

**CHARENTE
CHARENTE**

Le 23/11/2018
Le 22/11/2018

Olivier COLIN

Cette attestation doit être accompagnée du texte de l'annonce légale que vous nous avez envoyé.

L'HEBDO

DE CHARENTE-MARITIME

Jeudi 22 novembre 2018 - 1099 - 1,60 €

www.lhebd017.fr



VENTE DIRECTE A L'USINE

La Coopérative **Beauvoir**

Mousses
Pâtés
Foies Gras

St-Jean-d'Angély

✓ Des recettes originales et festives
✓ Des plats très très
✓ des petits et grands contents

1 semaine pour en profiter !!!

du 17 au 21 Décembre
10h30 à 17h

MILCO Tél: 05 46 59 20 20
21 Mouchouart (Rond pour A10)
17490 Le Verdon



GILETS JAUNES - PAGE 8

Retour en images
sur la mobilisation
du 17 novembre

AUNIS SUD : LES ÉLUS VOTENT CONTRE TROIS PROJETS ÉOLIENS



L'INVITÉ - PAGE 5

Kader Attou, la danse
urbaine pour langage

SURGÈRES - PAGE 9

Quand les déchets
deviennent des trésors

MARANS - PAGE 19

Fin des travaux
à l'écluse du Brault

biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE

Rue Théodore Tournat - 21 de l'Ouest

SURGÈRES

Tél. : 05 46 56 64 73

Mail : biocoop.surgeres@gmail.com
Site : surgeres.biocoop.net

COUVERT : lundi : 15h-19h
Mardi au vendredi : 9h30/13h - 15h/19h
Samedi : 9h30-19h



**ET SI VOTRE
TABLE DE NOËL
SE FAISAIT
BIO ET LOCALE ?**

En direct des
producteurs **LOCAUX**

**LÉGUMES
DE SAISON
100% BIO**

chercher - maritime

JULIEN SEVE AGES ET CONSEILS Société d'Avocats - Droit des Sociétés et Droit Fiscal

JMG DEVELOPMENT Société à Responsabilité Limitée au capital de 8000 Euros

Aux termes d'un contrat d'appariement en date du 28 octobre 2018... Monsieur Jean-Marc GARTNER et Madame Marie-Anne GARTNER ont, chacun, fait apport à la Société de 18 000 parts sociales...

COCERTO Société à Responsabilité Limitée au capital de 6000 euros

BERTIN AJP CHARENTE MARITIME Société à responsabilité limitée au capital de 17 000 euros

Par délibération du 17/07/18, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SARL BERTIN AJP CHARENTE MARITIME a décidé de transférer le siège social de la SARL à compter du 23/07/18...

TOURISME LOISIRS CANOTAGE SASU au capital de 1000 Euros

Par décision de l'Assemblée unique en date du 10/12/2018 l'associé unique a : - approuvé les comptes définitifs de la liquidation...

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur la commune de GOURVILLETTE

Il sera procédé du jeudi 13 décembre sur mardi 15 janvier 2019 inclus, soit durant 33 jours, à une enquête publique préalable à l'autorisation unique d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement...

FORMAAT Mandataire formaliste

FRANCIAVISITES Société par Actions Simplifiée au capital de 7500 euros

Le 29 novembre 2018 les associés de la Société ont décidé de transférer le siège social au 27 place de la République - 75000 PARIS...

CAMAFORIC SARL au capital de 1.000 €

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 02/11/2018 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 02/11/2018...

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur les communes de HAIMPS et MASSAC

Il sera procédé du Lundi 10 décembre 2018 au Vendredi 11 Janvier 2019 inclus, soit durant 33 jours, à une enquête publique préalable à l'autorisation unique d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement...

JULIEN SEVE AGES ET CONSEILS Société d'Avocats - Droit des Sociétés et Droit Fiscal

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Acte sous seings privés en date à LES ESSARDES du 27 novembre 2018, FORMÉ Société civile, DÉSIGNÉ EN SOCIAL : S.C. MARTIN DANIEL CAPITAL SOCIAL : 1.000 Euros...

ORATIO AVOCATS 9 rue Augustin Frenel 17180 PERIGNY

REGOR SARL en liquidation au capital de 40 000 €

Par délibération en date du 15/11/2018 il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/11/2018 et en même temps en liquidation amiable sous le régime conventionnel...

ORATIO AVOCATS 9 rue Augustin Frenel 17180 PERIGNY

PRESSE LIVRE SAS au capital de 114 336,75 €

L'AGE du 01/09/2018 a décidé de nommer Mme Chantal JOLLY, demeurant 5 Clos des Pénières, 17220 MONTROY au titre de Directrice Générale...

TNS SAS au capital de 1.000 €

L'AGE du 05/12/2018 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 01/12/2018...

ORATIO AVOCATS 9 rue Augustin Frenel 17180 PERIGNY

MAISONS Eric NEAUD SAS - au capital de 50 000 €

Aux termes d'une décision du 7/11/2018, l'associé unique a décidé de compléter le bilan de la SARL MAISONS ERIC NEAUD...

HASTA SASU au capital de 7.500 €

L'AGE du 05/12/2018 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2018...

MOREAU-HAU SARL au capital de 6 000 €

Le 13/11/2018, les associés ont pris acte de la démission de M Pierre MOREAU à compter du 13/11/2018 et ont décidé à l'unanimité de ne pas procéder à son remplacement...

WRIGHTON SAS Société à responsabilité limitée au capital de 60 000 €

L'Assemblée Générale Extraordinaire du vendredi 7 décembre 2018 a décidé de : - La création de la SAS WRIGHTON - Payer le capital de la SAS WRIGHTON à 60 000 €

Avis de constitution

Formé Société par actions simplifiée, Dénomination : THIKO, Siège : 10 Bis rue Victorien 17220 La Jarne, Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de La Rochelle...

Modification du siège social

Par décision de l'Assemblée unique en date du 24/08/2018, les collectifs des associés YH SAS au capital de 2.000 euros, ont décidé de transférer le siège social de la SARL à compter du 24/08/2018...

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime

Pour vos annonces légales

DEVIS IMMÉDIAT sur legales17@orange.fr (en précisant LHEDDO) DÉLAI JUSQU'AU MARDI MIDI pour une parution le jeudi matin

RETENUE ENCAISSÉE Voir Interlocuteur Thierry NIVET 0546320224

Charente - Jaccintu

SUD OUEST

Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marches-publics.com - Anfilia à francemarchés.com

Annonces administratives et judiciaires

Préfecture de la Charente-Maritime
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Projet d'un parc éolien sur la commune de Gourvillette
Il sera procédé du jeudi 13 décembre au mardi 15 janvier 2019 inclus, soit durant 34 jours, à une enquête publique préalable à l'autorisation unique d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de quatre machines sur la commune de Gourvillette, déposés par la SARL Gourvillette Énergies.

Préfecture de la Charente-Maritime
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Projet d'un parc éolien sur les communes de Halmes et Massac
Il sera procédé du jeudi 10 décembre 2018 au vendredi 11 janvier 2019 inclus, soit durant 33 jours, à une enquête publique préalable à l'autorisation unique d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de quatre machines sur les communes de Halmes et Massac, déposés par la société Ferma éolienne du Briou.

Annonces légales
VIE DES SOCIÉTÉS

Groupe d'Innovation GUIVARCH & Associés Venture, SAS au capital variable de 100 000 €
15, rue de la Gloire à La Rochelle (17000)
RCS La Rochelle 812715035
MODIFICATIONS
Par décision en assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2018, le siège social est transféré au 10, rue de Penhivre, à Paris (75008), et la SAS devient unipersonnelle.

AUTRES ANNONCES LÉGALES

Communauté de communes Anis Atlantique
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
Acheteur : Communauté de communes Anis Atlantique, M. Jean-Pierre SERVANT, président, 119, route de la Rochelle, CS10042, 17200 Marans, tel. 05 46 68 92 93.
Métier : agriculture ; PAV20.
L'avis implique un marché public.
Objet : construction d'un second gymnase intercommunal à Marans.
Procédure : Procédure adaptée.

SUD OUEST Carnets
Déposez vos hommages et messages chaque jour à partir de 6 h : carnet.sudouest.fr

AVIS D'OBSEQUES
FLOIRAC SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
Françoise (1) et Gérard RUDOLPH, sa fille et son gendre; Jérôme et Laurence RUDOLPH, ses petits-enfants; Timéo, son arrière-petit-fils; Rémmy et Claudette SOULIGNAC, son frère et sa belle-sœur, et leurs enfants, ainsi que toute la parenté ont la tristesse de vous faire part du décès de M^{me} Pierrette PERRIER, née SOULIGNAC, survenu à l'âge de 90 ans.

55909 RÉTAUD CHERMIGNAC THÉNAC
M^{me} Danièle TOURNIER, son épouse; Christian et Colette TOURNIER, Serge et Cathy TOURNIER, Viviane LUCAS, ses enfants et leurs conjoints; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, M. Guy TOURNIER, son frère; ses neveux et leurs enfants, sa belle-sœur, son beau-frère et leurs conjoints ainsi que toute la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de M. René TOURNIER, retraité de la Gendarmerie, ancien combattant, survenu à l'âge de 92 ans.

55955 TONNEINS BUZET-SUR-BAÏSE NANTILLE (17)
M. Charles GIRAUDON, son époux; Serge et Monique GIRAUDON, Marie-Claude et Christian MORILLON, ses enfants et leurs conjoints; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, les familles VISINTIN et GIRAUDON, parents et amis ont la tristesse de vous faire part du décès de M^{me} Anita GIRAUDON, née VISINTIN, survenu à l'âge de 86 ans.

56942 SAINTES
M^{me} Nicole BLANCHARD, sa fille, et son époux Claudy; M. François QUÉRON, son fils, et son épouse Martine; M^{me} Françoise DUBOURNET, sa fille, et son époux Christian; Valérie, Rodolphe, Tony et Sabrina, ses petits-enfants; Alexandre, Morgane, Artur, Jade et Gaspar, ses arrière-petits-enfants, ainsi que toute sa famille et ses amis ont la tristesse de vous faire part du décès de M. Michel QUÉRON, survenu à l'âge de 97 ans.

56952 CRITEUIL-LA-MAGDELEINE (16) CORME-ECLUSE (17) CRAVANS (17)
Fanny BOISNARD, sa compagne; Milla et Ethan, ses enfants d'amour; Jean-Pierre et Patricia MERCIER, ses parents; Jean-Pierre BOISNARD et Rosine HERVE, ses beaux-parents; Émilie BOISNARD et Mickaël JACQUES, sa belle-sœur et son beau-frère; Lalie, Valentin, ses neveux; Sophie MARCOU, sa belle-sœur; Enora, sa nièce; et toute sa famille et ses nombreux amis ont la grande tristesse de vous faire part du décès de Maxime MERCIER, survenu le 10 décembre 2018, à l'âge de 33 ans.

Préfecture de la Charente-Maritime

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur la commune de Gourvillette

Il sera procédé du jeudi 13 décembre au mardi 15 janvier 2018 inclus, soit durant 34 jours, à une enquête publique préalable à l'autorisation unique d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de quatre machines sur la commune de Gourvillette, déposée par la SARL Gourvillette énergies.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : SARL Gourvillette énergies, dont le siège se situe au 50 ter, rue de Malta, 75011 Paris, tél. 01 55 31 49 80.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique publications, sous rubrique consultations du public. Le dossier, comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, sera consultable sur ce même site durant l'enquête publique. Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Celles-ci seront consultables sur le site internet de la préfecture et seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38, rue Réaumur 17000 La Rochelle où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de Gourvillette où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public le mardi, jeudi de 14 h à 17 h 30.

En ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit en mairie de Gourvillette, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

M. Gérard PARVERY, fonctionnaire ODE à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, en mairie de Gourvillette, dans les conditions suivantes :

Le jeudi 13 décembre 2018 de 14 h à 17 h 30.

Le mardi 18 décembre 2018 de 14 h à 17 h 30.

Le jeudi 20 décembre 2018 de 14 h à 17 h 30.

Le mardi 8 janvier 2019 de 14 h à 17 h 30.

Le jeudi 10 janvier 2019 de 14 h à 17 h 30.

Le mardi 15 janvier 2019 de 14 h à 17 h 30.

Il remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L. 123-15 du code de l'environnement.

À l'issue de la procédure, le préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation unique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la SARL Gourvillette énergies.

Copie des rapport et conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement), à la préfecture de la Charente, à la sous-préfecture de Saint-Jean-d'Angély et en mairie de Gourvillette pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au préfet.

Annonces légales
et judiciaires

6812445

CC LAVALETTE TUDE DRONNE

AVIS DE PUBLICITE

Conclusion d'un accord-cadre pour la réalisation
de travaux d'entretien de voirie communale

Acheteur. CC LAVALETTE TUDE DRONNE, le Président, 35, avenue d'Aquitaine, 16190 Montmoreau.

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée: N.C.

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.

Objet: La présente consultation a pour objet la conclusion d'un accord-cadre pour la réalisation de travaux d'entretien de voirie communale.

Les travaux seront effectués sur le territoire communautaire.

Type de marché: Travaux.

Procédure: Procédure adaptée.

Classification CPV: Principale: 45200000 - Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil.

Forme de la procédure: Prestation divisée en lots: oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots:

Lot 1 - Travaux d'entretien classique secteur ex CdC Horte et Lavalette

Coût estimé hors TVA: 219 000,00 euros

Lot 2 - Travaux d'entretien classique secteur ex CdC Tude et Dronne

Coût estimé hors TVA: 591 000,00 euros

Lot 3 - Travaux de réparation par enrobé projeté tous secteurs

Coût estimé hors TVA: 40 000,00 euros

Critères d'attribution: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération: 60% valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique; 10% délai d'exécution; 30% prix des prestations.

Renseignements administratifs: CABINET MERLIN - Bureau d'Angoulême, M. Christophe PARNAUDEAU, 4, impasse des Ormeaux, 16400 La Couronne, tél. 05.45.61.15.70, mël: cparnaudeau@cabinet-merlin.fr.

Renseignements techniques: CABINET MERLIN - Bureau d'Angoulême, M. Christophe PARNAUDEAU, 4, impasse des Ormeaux, 16400 La Couronne, tél. 05.45.61.15.70, fax: 05.45.25.11.84, mël: cparnaudeau@cabinet-merlin.fr.

Remise des offres: 20 décembre 2018 à 17 heures au plus tard.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature: Français.

Unité monétaire utilisée: L'euro.

Validité des offres: 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Instance chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Poitiers, 15, rue de Blossac, Hôtel Gilbert, BP 541, 86020 Poitiers Cedex, tél. 05.49.60.79.19, fax: 05.49.60.68.09, mël: greffe.ta-poitiers@juradm.fr web: <http://poitiers.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Poitiers, 15, rue de Blossac, Hôtel Gilbert, BP 541, 86020 Poitiers Cedex, tél. 05.49.60.79.19, fax: 05.49.60.68.09, mël: greffe.ta-poitiers@juradm.fr web: <http://poitiers.tribunal-administratif.fr>

Pour vos Annonces Légales,
Marchés Publics, Vie des Sociétés,
Annonces Judiciaires

s affaires

Fumier de cheval en sac 100L : 8 €. 10 sacs livrés + 2 grat : 80 €. 15 sacs + 3 grat : 120 €. 20 sacs + 4 grat : 160 €. pris sur place 6 € le sac ou en vrac sur place : 70 € le m3 ou 35 € pour 0,5 m3. TEL 05 45 71 31 94 Particulier

Bois de chauffage à couper, frêne, saule, près de la Tourve. 12 € le m3. Magnac/Tourve. Tel 05.45.68.17.19. (H.R.) Particulier

ANIMALS

AY Chiots Cavalier King Charles, Shih tzu, Chihuahua. vaccinés, tatoués inscrits au Lof : 243GBD. Garantie. TEL 06.88.08.02.51



perdu mardi 13 novembre 2018 av bizet capbreton chienne setter lémon blanche mouchetée museau et pattes marron oreilles marron tache sur la tete marron tel 06089696614 0615961037 Particulier

LOISIRS/ DÉTENTE

COLLECTION

Achète mobylette, solex, voiture à pédale et pompe à essence 0689473852. Particulier

Collectionneur / recherche collection de monnaies anciennes de qualité estimation gratuite paiement comptant tel 06 08 58 14 33 Particulier

Achete bibelots ancien tableaux sculpture bronze carte postales



Annonces administratives et judiciaires

Préfecture de la Charente-Maritime
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Projet d'un parc éolien sur la commune de Gourvillette

Il sera procédé du jeudi 13 décembre au mardi 15 janvier 2018 inclus, soit durant 34 jours, à une enquête publique préalable à l'autorisation unique d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de quatre machines sur la commune de Gourvillette, déposée par la SARL Gourvillette énergies.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : SARL Gourvillette énergies, dont le siège se situe au 50 ter, rue de Malte, 75011 Paris, tél. 01 55 31 49 80.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site Internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr rubrique publications, sous rubrique consultations du public). Le dossier, comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, sera consultable sur ce même site durant l'enquête publique. Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Celles-ci seront consultables sur le site Internet de la préfecture et seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38, rue Réaumur 17000 La Rochelle ou il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de Gourvillette où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public le mardi, jeudi de 14 h à 17 h 30.

En ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit en mairie de Gourvillette, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

M. Gérard PARVERY, fonctionnaire DDE à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, en mairie de Gourvillette, dans les conditions suivantes :

- Le jeudi 13 décembre 2018 de 14 h à 17 h 30.
- Le mardi 18 décembre 2018 de 14 h à 17 h 30.
- Le jeudi 20 décembre 2018 de 14 h à 17 h 30.
- Le mardi 8 janvier 2019 de 14 h à 17 h 30.
- Le jeudi 10 janvier 2019 de 14 h à 17 h 30.
- Le mardi 15 janvier 2019 de 14 h à 17 h 30.

Il remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 123-15 du code de l'environnement.

À l'issue de la procédure, le préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation unique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la SARL Gourvillette énergies.

Copie des rapport et conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement), à la préfecture de la Charente, à la sous-préfecture de Saint-Jean-d'Angély et en mairie de Gourvillette pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au préfet.

Annonces administratives et judiciaires

Préfecture de la Charente-Maritime

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur la commune de Gourvillette

Il sera procédé du jeudi 13 décembre au mardi 15 janvier 2019 inclus, soit durant 34 jours, à une enquête publique préalable à l'autorisation unique d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de quatre machines sur la commune de Gourvillette, déposée par la SARL Gourvillette Energies.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : SARL Gourvillette Energies, dont le siège se situe au 50 ter, rue de Malte, 75011 Paris, tél. 01 55 31 49 80.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site Internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr/rubrique/publications), sous rubrique consultations du public). Le dossier, comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, sera consultable sur ce même site durant l'enquête publique. Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Celles-ci seront consultables sur le site Internet de la préfecture et seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38, rue Réaumur 17000 La Rochelle ou il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de Gourvillette où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public le mardi, jeudi de 14 h à 17 h 30.

En ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit en mairie de Gourvillette, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

M. Gérard PARVERY, fonctionnaire DDE en retraite, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, en mairie de Gourvillette, dans les conditions suivantes :

jeudi 13 décembre 2018 de 14 h à 17 h 30 ;
mardi 18 décembre 2018 de 14 h à 17 h 30 ;
jeudi 20 décembre 2018 de 14 h à 17 h 30 ;
mardi 8 janvier 2019 de 14 h à 17 h 30 ;
jeudi 10 janvier 2019 de 14 h à 17 h 30 ;
mardi 15 janvier 2019 de 14 h à 17 h 30.

Il remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 123-15 du Code de l'environnement.

A l'issue de la procédure, le préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation unique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la SARL Gourvillette Energies.

Copie des rapport et conclusions du commissaire-enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement), à la préfecture de la Charente, à la sous-préfecture de Saint-Jean-d'Angély et en mairie de Gourvillette pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au préfet.

Préfecture de la Charente-Maritime

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur les communes de Haimps et Massac

Il sera procédé du lundi 10 décembre 2018 au vendredi 11 janvier 2019 inclus, soit durant 33 jours, à une enquête publique préalable à l'autorisation unique d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de quatre machines sur les communes de Haimps et Massac déposée par la société Ferme éolienne du Briou.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : société Ferme éolienne du Briou, dont le siège se situe au 231 faubourg Saint-Martin, 75010 Paris, tél. 06 28 79 26 02.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr/rubrique/publications), sous rubrique consultations du public). Le dossier, comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, sera consultable sur ce même site durant l'enquête publique. Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Celles-ci seront consultables sur le site internet de la Préfecture et seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38 rue Réaumur 17000 La Rochelle ou il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé à la mairie de Haimps, à la mairie de Massac où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public : mairie de Haimps, lundi, mercredi de 14 h à 18 heures, vendredi de 9 h à 12 heures ; mairie de Massac, lundi de 9 h à 12 heures, jeudi de 14 h à 17 heures.

En ces lieux, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de Haimps, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire-enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

M. Gilles RABAUL, retraité de la fonction publique d'état, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de Haimps et à la mairie de Massac, dans les conditions suivantes :

Haimps : lundi 10 décembre 2018 de 14 h à 17 heures.
Massac : jeudi 20 décembre 2018 de 14 h à 17 heures.
Haimps : vendredi 21 décembre 2018 de 9 h à 12 heures.
Massac : lundi 7 janvier 2019 de 9 h à 12 heures.
Massac : jeudi 10 janvier 2019 de 14 h à 17 heures.
Haimps : vendredi 11 janvier 2019 de 9 h à 12 heures.

Il remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 123-15 du code de l'environnement.

A l'issue de la procédure, le préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation unique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la société Ferme éolienne du Briou.

Copie des rapport et conclusions du commissaire-enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement), à la sous-préfecture de Saint-Jean-d'Angély, à la mairie de Haimps et à la mairie de Massac pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au préfet.

Annonces administratives et judiciaires

6811509

Préfecture de la Charente
Service de Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Bureau de l'Environnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
implantation d'une centrale photovoltaïque au sol
d'une puissance de 4,4 MWc
et d'une superficie clôturée de 5,1 hectares
au lieu-dit «Chez Doublet» sur la commune de Passirac

Par arrêté du 15 novembre 2018, le Préfet de la Charente a prescrit, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 41 jours, soit du 15 décembre 2018 à 9h au 24 janvier 2019 à 17h, relative au projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque au sol d'une puissance unitaire 4,4 MWc et d'une superficie clôturée de 5,10 hectares au lieu-dit «Chez Doublet», sur la commune de Passirac (siège de l'enquête).

Le maître d'ouvrage est la société LANGA SOLUTION dont le siège social se trouve avenue du Phare de la Balue, ZAC Cap Malo à la Mézière (35520).

Toute personne pourra demander des informations sur le dossier à M. Mickaël ACQUITTER au 06.76.54.63.41 ou à l'adresse: m.acquitter@groupe-linga.com en précisant qu'il s'agit de la construction d'une centrale solaire photovoltaïque sur la commune de Passirac.

M. Alain GRINGRAS, retraité du commerce et de l'industrie, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier, comprenant notamment l'étude d'impact et l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale de la région Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie de Passirac pendant toute la durée de l'enquête.

Le public pourra, dans ces lieux aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet.

Les observations et propositions du public peuvent également être adressées:

- Par voie postale: mairie de Passirac - A l'attention de M. Alain GRINGRAS, le bourg, 16480 Passirac. Ces observations seront consultables en mairie de Passirac.

- Par voie électronique à l'adresse: pref-obs-photovoltaïque-passirac@charente.gouv.fr

Le dossier soumis à enquête publique, les documents relatifs à l'enquête, les observations et propositions écrites et remises au commissaire enquêteur lors des permanences, celles transmises par voie postale ainsi que celles transmises par voie électronique seront publiés sur le site de la préfecture de la Charente: www.charente.gouv.fr (rubrique: politiques publiques - environnement/chasse - DUP-ICPE-IOTA/PASSIRAC).

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie de Passirac selon le calendrier suivant:

- Le 15 décembre 2018 de 9h à 12 heures
- Le 10 janvier 2019 de 14h à 17 heures
- Le 24 janvier 2019 de 14h à 17 heures

Il peut, après information de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête, prolonger celle-ci pour une durée maximale de 15 jours, notamment lorsqu'il décide d'organiser une réunion d'information et d'échange avec le public durant cette période de prolongation de l'enquête.

Préfecture de la Charente-Maritime

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur la commune de Gourvillette

Il sera procédé du jeudi 13 décembre au mardi 15 janvier 2018 inclus, soit durant 34 jours, à une enquête publique préalable à l'autorisation unique d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de quatre machines sur la commune de Gourvillette, déposée par la SARL Gourvillette énergies.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : SARL Gourvillette énergies, dont le siège se situe au 50 ter, rue de Malte, 75011 Paris, tél. 01 55 31 49 80.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr rubrique publications, sous rubrique consultations du public). Le dossier, comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, sera consultable sur ce même site durant l'enquête publique. Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Celles-ci seront consultables sur le site Internet de la préfecture et seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38, rue Réaumur 17000 La Rochelle ou il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de Gourvillette où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public le mardi, jeudi de 14 h à 17 h 30.

En ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit en mairie de Gourvillette, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

M. Gérard PARVERY, fonctionnaire DDE à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, en mairie de Gourvillette, dans les conditions suivantes :

Le jeudi 13 décembre 2018 de 14 h à 17 h 30.

Le mardi 18 décembre 2018 de 14 h à 17 h 30.

Le jeudi 20 décembre 2018 de 14 h à 17 h 30.

Le mardi 8 janvier 2019 de 14 h à 17 h 30.

Le jeudi 10 janvier 2019 de 14 h à 17 h 30.

Le mardi 15 janvier 2019 de 14 h à 17 h 30.

Il remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 123-15 du code de l'environnement.

À l'issue de la procédure, le préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation unique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la SARL Gourvillette énergies.

Copie des rapport et conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement), à la préfecture de la Charente, à la sous-préfecture de Saint-Jean-d'Angély et en mairie de Gourvillette pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au préfet.

Nos communes inv

MARCHÉS PUBLICS SL



Nouvelle-Aquitaine Travaux

Pouvoir adjudicateur : Région A

Bordeaux Cedex, tél. 05 57 57 57

Point(s) de contact : command

Profil acheteur : <https://demat-amp>

Numéro de référence de l'objet

Objet principal : Travaux de r

Chabanne à Chassagnac-sur-Bo

Code CPV principal : 45400000.

Forme juridique du groupement

Type de marché : Travaux.

Lieu principal d'exécution : (16)

Ce marché est-il divisé en lot : (

Lot 1: Gros œuvre.

Lot 2: Electricité, plomberie san

Médailles essentielles de finance

Estimation du marché : Non con

Conditions de participation du t

stipulées dans le RC.

Critères d'allocation : Le prix r

sont énoncés uniquement dans

Modalités de réception de l'obj

sur la plateforme <https://demat-amp>

Des variantes sont-elles possib

Durée à compter de la date d'a

Ce marché peut-il faire l'objet

Marché éligible au RPS : Oui.

Adresse auprès de laquelle

ements et informations sont

<https://demat-amp.fr/?pa>

ref/consultation=23730&orga

Type de procédure : Procédur

du 25 mars 2016 relatif aux

Date limite de réception des

Durée de validité des offres

Langue pouvant être utilisée

Instance chargée des procé

peuvent être obtenus conc

Bordeaux, 9, rue Tassel, 33

Site : <http://bordeaux.tribur>

